

# PROVINCE DE QUÉBEC

## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-WHITTON

Aux contribuables de la susdite municipalité

### AVIS PUBLIC

---

TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL OUVERTE AU PUBLIC EN RESPECT DES MESURES DE DISTANCIATION SOCIALE ET DÉSINFECTION DES MAINS

---

AVIS EST DONNÉ à la population que conformément aux directives émises le 4 juillet dernier (arrêté ministériel 2020-049), il est maintenant possible d'accueillir les citoyens lors des séances du conseil municipal. Le nombre de places sera limité afin de respecter la distanciation sociale de 2 mètres et du désinfectant pour les mains sera disponible à l'entrée de la salle.

Les citoyens sont invités à transmettre à l'avance, par écrit, leurs questions au conseil municipal à l'adresse courriel suivante : [info@stececiledewhitton.qc.ca](mailto:info@stececiledewhitton.qc.ca) ou par télécopieur au numéro 819-583-0518. Celles-ci seront traitées à la période de questions de la séance du conseil.

**DONNÉ à Sainte-Cécile-de-Whitton ce cinquième jour du mois d'août deux mille vingt.**

---

Directrice générale/secrétaire-trésorière

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

Je, soussignée, Nicole Domingue, directrice générale/secrétaire-trésorière, résidant à Lambton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie entre 9 h et 16 h, le cinquième jour du mois d'août 2020, à chacun des endroits suivants, savoir : Bureau municipal et babillard municipal (village).

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce cinquième jour du mois d'août deux mille vingt.**

---

Directrice générale  
Secrétaire-trésorière